

Questions orales

M. Turner (Vancouver Quadra): J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le Président: La présidence ne peut pas accepter de rappel au Règlement pendant la période des questions.

* * *

L'ÉNERGIE**LA RÉDUCTION DU PRIX DU PÉTROLE BRUT EXPORTÉ**

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je voudrais poser une question à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le gouvernement a porté le montant du prélèvement d'indemnisation pétrolière de \$4.91 à \$6.54 le baril. Par ailleurs, le montant des droits d'exportation du pétrole brut canadien a été ramené de \$6.43 à \$4.68 le baril, taux qui est actuellement en vigueur. La ministre le sait: à cause de cela, le brut canadien se vend sur les marchés américains à un prix inférieur à celui que paient les raffineries canadiennes. Pourquoi le gouvernement le permet-il?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, le problème que signale le député montre bien pourquoi nous nous écartons du système d'établissement des prix terriblement rigide que le gouvernement précédent avait imposé. À l'heure actuelle, sur le marché du pétrole et du gaz où la concurrence est très vive, les prix de Chicago sont inférieurs aux prix mondiaux, ce qui nous pose un problème à la frontière. Lorsque nous adopterons les prix mondiaux, comme nous avons dit vouloir le faire, nous pourrions éviter ce genre de problème.

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT SUPPRIME LE PRÉLÈVEMENT D'INDEMNITÉ PÉTROLIÈRE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question supplémentaire est relativement simple. Pourquoi le gouvernement ne bouge-t-il pas maintenant, dans l'intérêt des consommateurs et des agriculteurs canadiens qui doivent payer le prix fort, et ne supprime-t-il pas une bonne fois pour toutes le prélèvement d'indemnité pétrolière?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je suis heureuse que le député ait posé cette question, car elle me donne l'occasion d'expliquer que le gouvernement précédent nous a légué un déficit de un milliard à ce poste parce qu'il n'a pas respecté son entente et parce qu'il a refusé de faire monter les prix l'année dernière au milieu des élections à la direction du parti, alors qu'il aurait dû le faire. Nous avons un déficit de un milliard à épouger. Nous essayons d'attaquer le problème dans nos négociations avec les provinces. Pour le moment, nous ne sommes pas en mesure de supprimer cette charge imposée aux consommateurs canadiens. Nous avons dit que nous adopterions le prix mondial. Lorsque ce sera fait, ce prélèvement ne sera plus nécessaire et le problème pourra être évité.

LE PRIX DU PÉTROLE AU CANADA

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, étant donné que nous en sommes déjà à 96 p. 100 du prix mondial, pourquoi le consommateur canadien doit-il payer davantage pour les produits qu'il lui faut pour survivre dans le climat particulièrement rigoureux du Canada? Pourquoi est-il nécessaire que le consommateur canadien paie le pétrole plus cher que le consommateur américain?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Voici la réponse, monsieur le Président: parce que le parti des députés d'en face a appuyé la politique énergétique nationale du gouvernement précédent.

Des voix: Bravo!

M. Deans: Ce n'est pas vrai!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LE NICARAGUA—LES RELATIONS DIPLOMATIQUES**

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Soit dit en passant, si le ministre veut connaître certains faits au sujet du Nicaragua, il n'est pas obligé d'envoyer un enregistrement à une station radiophonique de St. Catherines. Il n'a qu'à venir à mon bureau à l'immeuble de l'Est et je les lui donnerai.

Je voudrais que le ministre nous dise s'il est vrai que, lorsqu'il a pris la décision très importante de ne pas envoyer d'observateur aux élections du Nicaragua, il ignorait que le Canada avait un ambassadeur au Nicaragua, qu'il n'a donc pas consulté?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur le Président, ce n'est pas exact.

M. Chrétien: Si ce n'est pas exact, je pense que le ministre devrait faire parvenir une note rectificative à St. Catherines parce que c'est ce que disait l'enregistrement.

[Français]

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE VISITE LE NICARAGUA

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Je voudrais savoir, monsieur le Président, comme question supplémentaire, pourquoi le très honorable ministre des Affaires extérieures ne veut pas se rendre, comme notre ministre des Affaires extérieures en mars dernier, au Nicaragua lors de sa visite au Mexique, de façon à pouvoir se rendre compte sur les lieux que les élections ont peut-être été un peu plus démocratiques que les Américains le prétendent?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion, il y a deux jours, d'avoir une conversation directe avec certains représentants des organisations non gouvernementales canadiennes qui étaient présentes au Nicaragua. La conversation a été très valable, selon moi, et je crois qu'il y a une excellente coopération aujourd'hui entre les citoyens privés canadiens qui sont intéressés à la situation du Nicaragua et le gouvernement.